

Reconnaissance pour le centre hospitalier

L'hebdo *Le Point* a décerné la 20^e place sur 391 à l'hôpital pour les soins du genou. Le fruit d'une démarche engagée depuis dix ans.



L'équipe des chirurgiens du service d'orthopédie et de traumatologie : les Dr Denis Vogeli, Olivier Arnault, Henri Robert et Jaafar Es-Sayeh.

L'un des critères retenus par l'hebdomadaire est celui du volume d'opération réalisé, car plus les chirurgiens réalisent une même intervention, « plus il y a un effet de maîtrise technique ». Ainsi, chaque année, 1 500 patients sont hospitalisés en orthopédie et 500 en traumatologie, sans compter quelque 10 000 consultations.

Preuve de cette reconnaissance : « 30 % des patients résident hors de la Mayenne. Ils viennent surtout de la Sarthe, de l'Orne, de l'est d'Ille-et-Vilaine et il y a quelques enfants

du Maine-et-Loire, constate Henri Robert. Dans le milieu des sportifs, le bouche-à-oreille, avec l'aide des médecins du sport. »

Autre critère du classement : la durée du séjour dans le service. « Elle est de 0,3 jour en moyenne pour les ligaments du genou, comme les malades sont opérés en ambulatoire, c'est-à-dire qu'ils rentrent chez eux le soir même. Ça a l'avantage de réduire le risque d'infection nosocomiale (maladies contractées à l'hôpital, NDLR), car il est corrélé au temps de séjour et c'est fonda-

mental pour les patients. »

Mais ce bon résultat est aussi le fruit d'une démarche, entamée depuis au moins une décennie : « On a choisi d'être hyperspécialisé », explique le Dr Jaafar Es-Sayeh, l'un des quatre chirurgiens du service. Ainsi, un ne s'occupe que des hanches, un autre du genou, et un autre encore des extrémités du corps. « Ça nous permet d'avoir une attractivité, car les gens savent qu'ils vont rencontrer ici un véritable spécialiste. »

Yann LEON.

ivement irréversible »

patients, selon l'estimation du chirurgien, ne peuvent pas rentrer le soir même après une opération. « Ce sont des personnes âgées ou qui souffrent d'une pathologie lourde. »

L'isolement peut être aussi un facteur, car après une anesthésie, pour qu'il puisse revenir chez lui dans les 24 heures qui suivent, la loi française impose que le patient soit accompagné par quelqu'un, un aidant ou un proche. « Néanmoins, pour ces patients, la durée de séjour a été largement réduite - elle est passée de six-huit jours à deux à trois jours »,

Méthodologie

Pour réaliser son palmarès des hôpitaux et cliniques français, l'hebdomadaire *Le Point* a adressé un questionnaire à 1 154 établissements portant sur leurs moyens matériels et humains, concernant 63 disciplines médicales et 37 qui relèvent de la chirurgie. Les critères pour établir ce classement concernaient notamment l'activité, la notoriété, l'ambulatoire, la spécialisation, la gravité des cas traités ou encore l'indice de mortalité.

Infocale

Les sorties du week-end



Samedi 8 octobre

La communauté Emmaüs cogère organise une grande vente de vêtements, de 10 h à 17 h, au foyer rel situé boulevard du Collège. Cette vente permettra de cueillir plus de personnes et d'améliorer au quotidien les conditions d'accueil. Plus d'informations sur www.emmausfougerdo.com

Les jeunes chanteurs des Emmaüs présentent de nouveau leur comédie musicale *Hors* à 20 h 30, au théâtre municipal de Mayenne. Tarifs : 8 € ; moins de 10 ans, 6 €.

Samedi 8 et dimanche 9

Bourse aux vêtements au hiver d'Agitato, samedi, de 8 h à 17 h, et dimanche, de 13 h à 17 h, au hall des expositions, rue de la République, à Mayenne. De quoi refaire sa garde-robe pour les bambins et les adultes, tout en soutenant les Emmaüs du centre social. Entrée libre.